

Amendement 176

Eleonora Evi, Dario Tamburrano, Fabio Massimo Castaldo, Piernicola Pedicini, Ignazio Corrao, Rolandas Paksas, Isabella Adinolfi
au nom du groupe EFDD

Rapport**A8-0288/2018****Michel Dantin**

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine
(COM(2017)0753 – C8-0019/2018 – 2017/0332(COD))

Proposition de directive**Annexe I – partie B – tableau 1 – lignes 29 et 30***Texte proposé par la Commission*

Paramètres chimiques			
Paramètres	Valeur paramétrique	Unité	Notes
PFAS	0,10	µg/l	Par «PFAS», on entend chaque substance alkylée per- et polyfluorée particulière (formule chimique: C _n F _{2n} +1-R).
Total PFAS	0,50	µg/l	Par «Total PFAS», on entend la somme des substances alkylées per- et polyfluorées (formule chimique: C _n F _{2n+1} -R).

Amendement

Paramètres chimiques			
Paramètres	Valeur paramétrique	Unité	Notes
PFAS	0,01	µg/l	Par «PFAS», on entend chaque

Total PFAS	0,05	µg/l	substance alkylée per- et polyfluorée particulière (formule chimique: $C_nF_{2n+1}-R$). Par «Total PFAS», on entend la somme des substances alkylées per- et polyfluorées (formule chimique: $C_nF_{2n+1}-R$).
------------	-------------	------	---

Or. en

Justification

Lorsque l'observatoire épidémiologique sur la santé humaine analyse la concentration de substances nocives, l'ensemble des valeurs sont exprimées en nanogrammes, car elles reflètent ainsi plus précisément les incidences sur les personnes. Il convient donc de mettre à jour en conséquence la valeur proposée en microgrammes, afin de fixer un seuil fiable et effectif pour les PFAS. En outre, de nombreuses substances PFAS de deuxième et troisième générations, n'ayant à ce jour pas pu être détectées, sont présentes dans l'eau et viennent s'ajouter aux PFAS déjà connues.